



L'avenir des étudiants et des personnels universitaires clermontois s'assombrit un peu plus !

Le projet des universités Clermont 1 et 2 -dénommé CAP 2025- visant à obtenir le label I-SITE qui leur aurait attribué des financements importants et pérennes pour les 10 prochaines années et dont l'avenir de plusieurs projets importants dépendait (ouverture d'un Learning Center et d'un Institut d'Études Politiques, etc.), vient d'être recalé !

Pourtant, on nous avait bien rassurés. Les élus de la région étaient à fond derrière le projet et Michelin et Limagrain s'étaient également engagés fortement...

Ces labels, IDEX (initiatives d'excellence) ou I-SITE, visent à créer des pôles d'excellence, dotés de moyens financiers plus importants que les autres établissements. **Ces projets aboutissent à entériner la mise en place d'un enseignement supérieur à plusieurs vitesses** et à remettre en cause les dotations de l'État antérieurement établies sur la base de critères de service public, d'aménagement et d'égalité des territoires.

Chacun peut faire le constat de la très forte concentration des financements sur les universités fusionnées des métropoles aux dépens des petites et moyennes universités. Sur le plan structurel, les présidents de ces petites et moyennes universités après leur rencontre avec le secrétaire d'État à la Recherche le 20 septembre 2015 se sont émus dans une tribune que le modèle cité régulièrement comme référence, inspiré de l'étranger, soit celui des « écoles universitaires de recherches » qui rassemblent doctorants et chercheurs de très haut niveau.

À cette inégalité s'ajoute le fait que si les dotations des IDEX et I-SITE sont garanties pour 10 ans, celles des autres établissements varient chaque année en fonction du budget de l'Enseignement supérieur, donc avec une tendance structurelle à la baisse, l'austérité budgétaire étant devenue la « règle d'or » de nos gouvernants.

Se crée ainsi un enseignement supérieur à au moins 3 étages, la première classe étant réservée à quelques universités dotées du label IDEX et la deuxième classe concernant des universités relevant du label I-SITE. Enfin, pour les laissés-pour-compte, n'ayant pas obtenu l'un des labels « bidulex », moins d'argent, pas d'avenir...

L'avenir pour ces établissements, c'est leur rattachement à une Communauté Universitaire et d'Établissements (COMUE), superstructure créée par la loi ESR, rassemblant plusieurs universités et autres établissements du Supérieur et de la Recherche -y compris privés et confessionnels, comme l'Université catholique de Lille rattachée à la COMUE !-, dotée d'un pouvoir exécutif très concentré, où la voix des personnels est ultra minoritaire et où l'établissement principal est le seul interlocuteur du ministère pour négocier les contrats quinquennaux et accaparer ainsi les moyens.

Autant dire que les satellites de l'établissement central ont vocation à devenir davantage des antennes universitaires chargées d'accueillir les Licences plutôt que des universités de plein exercice, dotées de laboratoires de recherches et d'écoles doctorales dans la plupart des disciplines scientifiques. Seuls les laboratoires et écoles reconnues au niveau international ont ici une chance de survivre ! Dans une

telle perspective, les recrutements d'enseignants se feraient davantage chez les professeurs certifiés ou agrégés que chez les enseignants-chercheurs, au détriment du lien indispensable entre formation et recherche. C'est malheureusement une tendance observable ces dernières années, menaçant le statut d'enseignant-chercheur !

Il faut aussi noter que l'attribution des labels IDEX et I-SITE, pourtant financés exclusivement par le budget de l'État français dans le cadre du Programme Investissements Avenir, relève d'un jury international ! Parmi les 18 personnalités le composant, on retrouve néanmoins 3 français... chacun lié à un géant de l'industrie française : Yves Bamberger, ancien directeur scientifique (EDF), Gérard Roucairol, ancien directeur de la recherche (Groupe Bull) et Jean-Claude Lehmann, ancien directeur de la recherche (Saint-Gobain). Cette composition privilégie clairement la recherche appliquée aux dépens de la recherche fondamentale.

Le communiqué de presse de Cap 25 en date du 27 janvier se veut très optimiste en laissant espérer un possible rattrapage lors du prochain appel à projet. Nous pouvons bien sûr le souhaiter pour l'avenir de l'enseignement supérieur et de la recherche ici, et plus largement pour l'avenir de Clermont-Ferrand et de tout son environnement régional.

Mais il nous faut ajouter que la réussite d'un projet veut nécessairement dire l'échec d'autres. Tout le monde ne sera pas vainqueur. Et donc, que l'on travaille pour la -possible- prochaine Université Clermont Auvergne ou pour l'une des 10 autres universités non retenues, **la satisfaction des uns se fera aux dépens de l'avenir des autres !**

Plus que jamais, par l'asphyxie programmée de l'enseignement supérieur, l'exécutif vise à livrer les universités et leur potentiel de recherche aux intérêts marchands des grands groupes capitalistes. Le meilleur exemple en est le Crédit Impôt Recherche (CIR) et l'ANR, une super niche fiscale et une agence organisant le pillage de la recherche publique au profit de ces champions des versements de dividendes.

Il s'agit d'en finir avec le service public d'enseignement supérieur et de recherche au service des citoyens en organisant le déterminisme social, en prônant l'élitisme et la sélection par l'argent, en multipliant les « diplômes » locaux payants au contenu académique très inégal.

Le temps des vaches maigres n'est pas terminé pour l'université clermontoise...

Les syndicats de la FSU et les élus FSU seront aux côtés des personnels et des étudiants pour s'opposer à ces régressions.

Le 29 janvier 2016

Pour voir l'action des syndicats FSU et de leurs élus dans le Supérieur à Clermont-Ferrand : voir [ici](#)

Pour toute question, demande d'intervention, pour se syndiquer, contactez :

Personnels enseignants et enseignants-chercheurs : le SNESUP-FSU : antonio.freitas@udamail.fr et Claude Mazel mazel@isima.fr

Personnels BIATSS : le SNASUB-FSU : eric.panthou@clermont-universite.fr